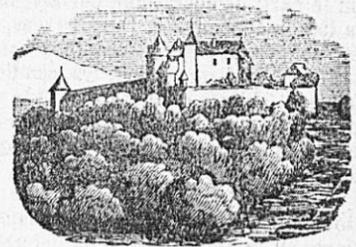




LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 50
 » 6 mois, » 2 50
 Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux
 de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Pour le canton,
 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.
 la ligne ou son espace.

Réclames : 30 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de
 port.

BULLE, le 13 décembre 1892.

L'assurance obligatoire. — (Suite.)

Mais la loi sur l'assurance obligatoire du bétail bovin, réclamée par M. Strebel, et qui, nous l'espérons et nous le croyons, sera votée chez nous, peut faire, nous semble-t-il, plus encore, dans le sens de la prévention des maladies, que ne le propose l'honorable conférencier, et cela en instituant, d'une part, un système spécial de récompenses, dont nous parlerons plus loin, et des peines spéciales aussi, dont elle frapperait les assurés qui ne se soumettraient pas à certaines prescriptions, que nous indiquerons dans la suite de cette brève étude.

Il est effectivement reconnu de la façon la plus absolue que les progrès réalisés jusqu'ici, chez nous, sont encore bien loin d'être ce qu'ils pourraient être, et qu'en travaillant énergiquement à les augmenter, on arriverait à une diminution considérable, — on peut même dire à l'anéantissement des épidémies proprement dites — et, par conséquent, à une décroissance égale de la mortalité. Il est donc de l'intérêt bien entendu de la future Assurance de faire tout ce qui lui est possible pour obtenir de semblables résultats.

A cet égard, c'est avec raison que le Bulletin N° 21 (1^{er} au 15 novembre 1892) publié par le Département fédéral de l'agriculture, s'exprimait ainsi, dans sa partie non officielle, consacrée, depuis quelque temps, aux « Obligations des inspecteurs du bétail » :

« Bien qu'aujourd'hui, dit-il, on ait fait des progrès dans les soins à donner aux animaux et dans les mesures de propreté qui doivent être prises à l'étable, il y aurait lieu, tant au point de vue des épizooties qu'à celui des maladies en général, d'appliquer ces mesures d'une manière plus complète. Pour atteindre et détruire tous les « infiniment petits » qui engendrent diverses maladies, on devrait, de temps à autre, à côté de l'aérage et du nettoyage, procéder aussi à une désinfection complète des étables et ne pas attendre, pour cela, que le mal ait fait des ravages. De cette façon, on préservera le bétail, non seulement des maladies contagieuses, mais aussi d'au-

tres maladies qui n'ont pas moins d'importance, comme certaines affections des pieds, de la mamelle, etc.; et on aura aussi évité les drogues et les panacées de certains marchands qui, par leurs réclames impudentes, n'ont d'autres visées que de soutirer les beaux deniers sonnants des agriculteurs qui s'y laissent prendre.

» L'agriculteur qui, dans la règle, est le premier à s'apercevoir des changements qui peuvent survenir dans l'état des animaux, doit connaître quelques symptômes des maladies, pour se rendre un compte tout au moins approximatif de l'état sanitaire de son bétail et, le cas échéant, demander le secours de l'art.

» Un animal bien portant sera gai et dispos, il mangera avec appétit, il sera bien en chair si l'affouragement est rationnel; le poil sera uni et brillant (à l'exception du bétail d'alpage); l'animal présentera de la vigueur et sera productif (travail, viande, graisse, lait ou laine). Un animal malade, par contre, paraîtra triste et sa production diminuera. Dans la plupart des cas, les personnes chargées du soin du bétail remarqueront que l'appétit des animaux a diminué et, pour les bêtes laitières, que la sécrétion du lait a aussi diminué; quant aux autres symptômes de maladies, on ne s'en rend dans la règle pas compte et on ne les observe que d'une manière incomplète; c'est ainsi que diverses maladies ne sont découvertes que quand il est trop tard ou quand les dommages sont déjà grands. Il est surtout important de déterminer une maladie dès son but, afin de parer à toute éventualité et à tout inconvénient.

Mais ce n'est point seulement dans les soins directs que les animaux doivent recevoir qu'une sage hygiène doit intervenir; on peut dire que c'est partout, mais particulièrement dans la dimension, la ventilation et le drainage des étables, questions d'une immense importance pratique, à propos desquelles le législateur, à notre avis, a le devoir d'intervenir et que nous étudierons dans notre prochain numéro.

(A suivre.)

La représentation proportionnelle.

(Suite et fin.)

La clef de voûte de tout le système, pour l'électeur, c'est qu'il n'oublie point de marquer, en tête de sa liste, pour quel parti il vote; et voici pourquoi :

Chaque électeur, déposant une liste sans dénomination spéciale, est censé ne vouloir que les députés qui y figurent, à l'exception de tous les autres; il en résulte que si la liste déposée dans l'urne, par A., par exemple, porte 9 noms, son vote n'entraîne que 9 suffrages; tandis que B., qui dépose une liste intitulée « Liste catholique », par exemple, dispose, en réalité, de 26 suffrages.

L'évidence de ce principe n'est pas à démontrer.

Ce dernier électeur se rattache à un parti; son parti ayant porté 26 noms, il les a portés lui aussi; tandis que A. n'a porté que des personnalités.

Une autre chose, de laquelle il faut se garder avec soin avec le système proportionnel, c'est du *panachage*.

Effectivement, si, par exemple, le candidat X. ne vous plaît point et que vous le remplacez par le candidat Z., qu'arrive-t-il?

C'est que vous retranchez à votre parti un suffrage pour le reporter à un parti adverse, ce qui constitue une différence de deux suffrages.

Si, malgré tout, on veut absolument retrancher un nom de la liste de parti, en tout cas, faut-il avoir bien soin de ne point lui donner de remplaçant, parce que, alors, le nombre de suffrages acquis à la liste reste le même, soit 26, même si on en retranche 9 noms. Tandis que si l'on fait une liste blanche, même si elle ne porte aucun nom, avec le titre « Liste démocratique », par exemple, 26 suffrages sont acquis à cette liste.

Dans le cas où plusieurs députés de la même liste ont été rayés un même nombre de fois, il est de règle de se baser sur l'âge des candidats, le plus jeune faisant place au plus âgé.

Il peut arriver aussi que tel ou tel nom soit porté sur deux listes, — mais le cas n'est possible que dans un collège électoral, où deux partis en présence sont de force égale, comme à Genève (Rive gauche)

jamais je ne considérerai certaines femmes comme étant de ces objets de luxe dont vous venez de parler.

Je ne suis pas un censeur et je n'ai pas à critiquer les actes d'autrui. La liberté appartient à chacun et chacun fait comme il l'entend. Pour moi, la femme est la femme; on doit épouser celle qu'on aime, on ne fait pas sa maîtresse d'une femme qu'on n'aime pas.

L'amour est un sentiment d'essence divine, le plus noble et le plus grand qui ait été donné à l'être humain. Il n'y a pas l'amour, il ne peut pas y avoir l'amour dans ce rapprochement, dans cette étreinte de deux corps pour la seule satisfaction d'appétits sensuels. L'amour, comme je le comprends, moi, doit être l'union intime de deux cœurs qui s'embrasent et se fondent ensemble, de deux pensées qui n'en font qu'une seule, de deux âmes qui s'identifient.

— A cela, cher monsieur Palmers, je n'ai rien à répondre, dit de Lianne en s'inclinant.

— C'est une profession de foi, ajouta le marquis, et nous pouvons dire que celle qu'aimera Henri Palmers sera une heureuse femme.

Le lieutenant saisit la main d'Henri et lui dit tout bas à l'oreille :

— Je pense absolument comme vous.

XI

Je t'aime!

Mme Palmers avait reçu la visite de Mlle Poireau, qui lui avait fait connaître les révélations de l'ancienne hôtelière de la rue du faubourg Saint-Denis.

Le voile qui couvrait le mystère n'était pas déchiré, mais une clarté était jetée dans cette nuit jusqu'alors si profonde. L'innocente petite créature qui lui était livrée avait attendu la fausse Mme Frémy, et elle n'avait pas écouté l'ordre odieux qu'on lui avait donné.

Mme Palmers pensait comme la directrice de l'agence et

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 76

PETITE MÈRE

PAR ÉMILE RICHEBOURG

Les lèvres du jeune Américain eurent un frémissement. — Voilà une idée originale, fit-il avec le plus grand calme.

— Eh bien, mon cher, répliqua de Sarcey, si vous n'êtes pas amoureux, devenez-le.

André de Lianne et Albert Dumonlin venaient de s'approcher.

— Sarcey a raison, monsieur Palmers, dit de Lianne, si, à votre âge, vous n'êtes pas amoureux, il faut le devenir.

— Mon cher André, répondit le marquis, notre jeune ami Henri ne veut pas qu'on lui parle de mariage.

— Parbleu! je comprends cela; on ne saurait se livrer trop longtemps à la douce et agréable existence de célibataire et l'on a toujours le temps de faire une fin, comme on dit. Mais, parce qu'on ne songe pas à la vie conjugale, parce qu'on ne veut pas se marier, ce n'est pas une raison pour se priver d'amour.

— Je crois, de Lianne, que notre ami ne pense pas comme toi.

— En ce cas, M. Palmers ne penserait pas comme tout le monde. Monsieur Palmers me permet-il de lui adresser une question?

— Dites, monsieur.

— Est-ce que vous éprouvez pour la femme en général de l'éloignement?

— Non, certes, monsieur.

— En ce cas, cher monsieur Palmers, du moment que vous ne voulez pas vous marier et, je vous le répète, je comprends cela très bien, il vous faut prendre une maîtresse.

— Une maîtresse!

— Vous n'aurez qu'à choisir parmi les plus jeunes, les plus jolies, les mieux cotées; elles sont aussi nombreuses à Paris, ces demoiselles, que les étoiles du firmament; il y en a de toutes les nations, excepté de la Chine, parce qu'il en faut de tous les goûts. Chevelures de toutes nuances, depuis le blond vieux cuivre, jusqu'au noir aile de corbeau. Nous vous les ferons voir, monsieur Palmers, et nous vous aiderons à trouver ce qu'il vous convient.

— Je ne trouverai pas, monsieur de Lianne, car je ne prendrai point la peine de chercher.

— Mon cher André, dit le marquis en riant, tu parles en écervelé, oubliant que notre jeune ami Henri est un puritain.

— Je ne suis pas un puritain, répliqua Henri Palmers, mais il y a des choses qui me répugnent parce qu'elles sont repossantes. Une maîtresse, par exemple, une femme que l'on paie.

— Ceci est une affaire d'appréciation, cher monsieur Palmers. Ils sont rares, très rares aujourd'hui, les jeunes gens qui n'ont pas une maîtresse. La maîtresse est un des agréments de la vie; c'est un objet de luxe, comme un beau cheval de race, un chien de taille extraordinaire ou un perroquet au superbe plumage. En Amérique, votre patrie, et en Angleterre, on est plus pudibond qu'en France et cependant les mœurs de ces pays ne sont pas meilleures que les nôtres.

Avoir une maîtresse, c'est reçu, c'est accepté, et l'on entend les bonnes vieilles grand'mères qui disent en branlant la tête :

— Il faut que jeunesse se passe.

— Monsieur de Lianne, répliqua Henri, il y a des choses reçues et acceptées avec lesquelles je ne me familiariserai jamais. J'ai le respect de la femme — ma mère en était une — et

blanc et couleur, à partir de 2 mètres — en uni, rayé, quadrillé, etc. et 2000 nuances diff. Partir de fr. 2.10 jusqu'à 20.50

| | |
|---------|---------|
| > 1.50 | > 6.55 |
| > 1.50 | > 14.85 |
| > 2.20 | > 11.60 |
| > .85 | > 20.50 |
| > 16.65 | > 77.50 |
| > 1.90 | > 23.65 |
| > .85 | > 4.85 |
| > 3.15 | > 67.50 |

par retour. [184]
 de G. Henneberg, Zurich.

LEU

CONCOURS, EXPOSITION
 plus à très bon marché. [807]

COTONS-FLEURS

maisons mortuaires
 PROGIN, en face de la Promenade, marchandises de très bonne qualité. — On confectionne sur mesure, gants, mitaines, chaussettes, etc. Nombreux [687]

A LA
rie Castella,
 du Tilleul, BULLE
ASSORTIMENT
 POUR
 de Saint-Nicolas
ÉTRENNES [777]

AVIS

Je vous prie d'aviser l'honorable public de la campagne qu'elle vient de terminer, dernière système. Grande pour la confection de bas, gants, jupes, camisoles, cache-chasse, guêtres, etc. Nombreux [796]

de M. Torriani, marbrier, à
Emma PITTE

UNE JEUNE FILLE, manie
 brevets, désire donner des
as de français

à louer :
 appartement presque tout neuf.
 té. Pour renseignements, s'adresser
 à M. RUFFIER, Villarbaey. [807]

LOUER
 chambre meublée. — S'adresser
 au bureau du journal qui indiquera
 l'adresse. [822]

Attention!!! Tout voyageur
 doit faire un essai de
 notre pomade Phénix
 pour faire croître et pousser
 les cheveux de dames et messieurs,
 ainsi que la barbe, supprimer
 les pellicules, arrêter la chute
 des cheveux, empêcher de
 calvitie.

made Phénix
 Envoi gratuit
 contre espèces ou
 remboursement
 par lettre
 50 et 3.—
 en des dépôts
 ordonnant pour
 la Suisse.
 L. Wirz,
 des Jardins Bâle.

BOUCROUTE
 BOURG et de BERNE
 GROS ET DÉTAIL
L. & C. Barras,
 du Cheval-Blanc, à Bulle. [697]

CHOCOLAT
uchard
 PURITÉ INCONTESTÉE
 SE TROUVE PARTOUT

Emile Lenz, imprimeur-éditeur.

où le parti démocratique portait deux candidats de la liste indépendante. Dans ce cas, ces derniers ont été obligés de porter aussi deux candidats démocrates sur leur liste. Alors, les candidats portés deux fois sont obligés d'aller faire, à la Chancellerie, une déclaration portant pour quelle liste ils optent, et les suffrages délaissés de l'autre liste leur sont acquis, et réciproquement.

Un autre avantage du système du vote proportionnel, c'est celui de pourvoir, sans nouvelles élections, au remplacement d'un député, en cas de mort, de départ ou de déchéance politique. Dans ces circonstances, le candidat de la même liste qui a obtenu, après les députés, le plus grand nombre de suffrages, ou, ce qui peut arriver, — ainsi que nous l'avons vu — le même nombre est, de par la loi, appelé à siéger jusqu'à la fin de la législature. C'est là un avantage considérable, car tout le monde sait combien coûte au peuple une élection!

Dans un pays comme le canton de Fribourg, où la minorité est presque nulle et où, par conséquent, les actes de la majorité, et partant ceux du gouvernement, restent, on peut le dire, sans contrôle, on comprend combien ce système serait avantageux.

N. X.

NOUVELLES DE LA SUISSE

Berne. — Le 11 décembre, vers 5 h. du soir, à la rue Neuve, à Berne, près de la gare, des voleurs se sont introduits dans un magasin d'horlogerie et ils en ont enlevé une centaine de montres, valant ensemble environ 2500 fr.

Ce vol est attribué à des Italiens qui seront probablement arrêtés sans retard, car on est sur leurs traces.

Neuchâtel. — Un incendie s'est déclaré vendredi matin, à Boudry, dans la filature de laine de M. Gygax, située non loin de la fabrique de chapeaux de paille. Le toit et les combles ont été brûlés.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

France. — Le *Journal des Débats*, parlant de la séance de vendredi du Conseil national, espère que le langage de M. Droz sera entendu et compris en France et que le parlement, quoique inféodé au protectionnisme, élargira son horizon ordinaire.

Italie. — Le pape prépare une Encyclique importante qui sera publiée au commencement de 1893. Il y parle de son jubilé et de l'œuvre des papes au cours de ce siècle.

Angleterre. — Dans le sud de Londres, on vient de voter cette étrange résolution :

« Nous, travailleurs, ouvriers sérieux inoccupés, au Sud de Londres, nous prévenons la paroisse de Camberwell et toutes celles de la métropole que si, immédiatement, on ne nous emploie pas utilement, nous avons l'intention absolue de nous rendre par milliers dans les dépôts des paroisses, de nous emparer par force des outils qui y sont déposés et de

croire aussi que Huberte s'était éloignée de Paris après avoir pris la résolution d'élever elle-même la petite fille. Mais où était-elle allée? Et la petite fille qu'était-elle devenue?

Ces interrogations étaient grosses d'hypothèses. La pauvre mère ne savait toujours point si sa fille était morte ou vivante.

Mlle Poireau avait pris congé d'elle en lui disant : — Nous devons attendre : si d'ici à quelque temps aucune communication nouvelle ne m'est faite, notre annonce sera insérée une troisième fois dans les journaux.

Et Mme Palmers attendait. Hélas! elle était bien forcée d'attendre.

Entre elle et Henri, la situation ne se modifiait point; il semblait même à Marceline qu'elle s'aggravait.

Mais quel était donc ce mal inconnu, étrange, dont souffrait le jeune homme?

Mme Palmers ne pouvait pas le deviner. Elle ne s'était pour ainsi dire pas aperçue que l'enfant élevé par elle avait grandi.

Mais lui, en même temps qu'il devenait homme, s'apercevait que celle qui avait été son institutrice, sa petite mère, l'épouse de son père, il s'apercevait disons-nous, que celle qui lui avait sauvé la vie, pour laquelle il avait toujours eu une tendresse filiale, restait jeune et belle... si belle, d'une beauté si rayonnante, à ses yeux, que celle d'aucune autre femme ne pouvait lui être comparée.

Un soir, — il l'appelait encore sa petite mère, — qu'ils échangeaient le baiser de séparation, comme d'habitude, avant de se retirer chacun dans sa chambre, le jeune homme ressentit une commotion singulière; il la quitta fort troublé, rentra chez lui tout étonné, chancelant, en proie à une agitation violente dont il ne pouvait encore s'expliquer la cause.

Et, cependant, de ses lèvres, frémissantes encore du baiser donné, jaillirent ces mots :

nous en servir pour réparer les routes et les rues de la paroisse de Camberwell, et celles de toutes les rues du Sud de Londres qui sont dans un état épouvantable, par suite de l'apathie et de l'indifférence des autorités de ces paroisses. Nous attaquerons ensuite ces paroisses pour obtenir le paiement de nos travaux d'après les tarifs fixés par l'Union du commerce.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 7 décembre 1892. — M. le conseiller d'Etat G. Python est nommé membre représentant de l'Etat au Conseil d'administration de la Compagnie Jura-Simplon.

— On approuve les statuts de la laiterie de Massonnens, le règlement de celles des Sciernes d'Albeuve et les statuts du syndicat d'élevage de Plasselb.

— M. Georges Holz est cantonné notaire dans le district de la Broye.

— On accepte, avec remerciements pour les services rendus, la démission de M. H. Martin, préposé de l'office des poursuites du district de la Gruyère, et on nomme, provisoirement, en son lieu et place, M. Alexis Robadey, licencié en droit, à Bulle.

— On nomme M. Krummen, Peter, à Vogelshaus, membre de la commission scolaire du cercle scolaire libre de Fredingen.

— M. Justin Gobet, à Sorens, est confirmé en sa qualité de garde-forestier du triage de Sorens, propriété du Collège Saint-Michel.

La direction de la Caisse hypothécaire adresse à la *Liberté* la lettre suivante :

Fribourg, le 9 décembre 1892.

A la rédaction du journal *la Liberté*.

Monsieur le rédacteur.

Le N° 286 de votre journal du 8 décembre courant rend compte de l'entrevue qui a eu lieu mardi, entre les délégués de l'Etat et ceux de la Caisse hypothécaire, dans le but d'arriver à la fusion de cet établissement avec la Banque d'Etat de Fribourg. Ce compte rendu appelle une rectification que veuillez insérer dans votre prochain numéro.

Il n'est pas exact que les délégués de la Caisse aient reconnu que la valeur de l'action était de 560 francs environ.

Les délégués de la Caisse n'avaient pas reçu du Conseil de surveillance mission pour traiter, mais seulement pour entendre les propositions de l'Etat et en référer. Ils ont donné à entendre à M. le directeur des finances que le prix de 600 fr. n'est pas suffisant et ils l'ont prié d'indiquer le chiffre maximum que l'Etat pourrait offrir aux actionnaires de la Caisse hypothécaire.

La valeur commerciale de nos actions s'établit d'après le bénéfice qu'obtient un capital de 300,000,000 de francs, au moyen du mouvement d'affaires produit par un capital-obligations de 25 millions en regard d'un capital-cédules de 21 millions.

Pour déterminer le prix de l'action en vue de la cession de l'établissement à l'Etat, il faut, en outre, tenir compte du crédit dont il jouit, ainsi que d'un

— Comme elle est belle et comme je l'aime! Il se coucha. Son agitation ne se calma point, au contraire. Il ne se trouvait plus le même, il avait d'autres pensées, d'autres idées, c'était en lui comme une renaissance. Il finit par s'endormir; mais le rêve qui berça son sommeil lui représenta constamment l'image charmante de Marceline.

Le matin, quand il la vit, il lui sembla que c'était la première fois qu'il était frappé de son éclatante beauté. Il eut un frémissement qui le remua dans tout son être. Comme la veille, il était fort troublé.

Elle trouva qu'il avait un air tout drôle; elle lui en fit la remarque; il ne sut pas répondre.

Mais il ne fut pas longtemps à se rendre compte de ses émotions, des sensations, inconnues jusqu'alors, qu'il éprouvait.

Il découvrit, non sans effroi, que son affection pour la veuve de son père s'était transformée peu à peu, à son insu, et était devenue un sentiment plus vif, plus absolu, plus ardent : l'amour, qui s'empara de l'être tout entier.

Henri avait eu une jeunesse austère. Par goût, il s'était livré complètement, avec entraînement, à l'étude.

Mais la nature ne perd jamais entièrement ses droits; le jeune homme venait d'être pris subitement, brutalement, de la fièvre de puberté; l'amour lui faisait sentir son aiguillon avec autant plus de violence qu'il lui venait tardivement.

Ainsi, il aimait, et l'objet de son amour, de son culte, c'était sa belle-mère!

Oh! il ne pouvait pas se faire illusion; le voile était déchiré, il voyait clair en lui-même!

La petite mère avait disparu, cédant la place à une jeune femme toujours belle, gracieuse, charmante, adorable et aimée avec toute l'ardeur d'un cœur qui se donne pour la première fois.

Le malheureux fut épouvanté! Amoureux de la veuve de son père!

certain nombre d'autres facteurs qu'il est inutile d'énumérer ici.

Veuillez agréer, monsieur le rédacteur, l'assurance de ma parfaite considération.

Caisse hypothécaire fribourgeoise,

Le directeur :

(Signé :) L. MULLER

GRUYÈRE

Est-il vrai, nous demande un de nos lecteurs, que dans les futures directions sur les soins à donner en cas d'accidents, que se propose de publier le non moins futur conseil d'hygiène de notre canton, il sera fortement recommandé aux membres du barreau fribourgeois de s'abstenir absolument des infusions du Tilleul... de Bulle?

CHRONIQUE AGRICOLE

Vétérinaires. — La Société des vétérinaires vaudois a eu samedi son assemblée ordinaire à Lausanne. Elle a discuté entre autres questions la loi sur l'assurance obligatoire contre les pertes du bétail abattu par ordre des autorités ou péri de maladies contagieuses, loi élaborée dans la dernière session du Grand Conseil.

Les modifications apportées par la commission au projet du Conseil d'Etat n'ont en général pas été trouvées heureuses.

CAUSERIE DU FOYER

L'hiver.

(Suite.)

Oh! que nous les avons laissés longtemps dormir, ces pauvres bébés, depuis notre dernière Causerie! Pour ceux qui ont dormi de ce bon sommeil que la bonne Nature, notre mère, fait descendre sur les paupières des petits et des grands, c'est une vraie bénédiction; mais, hélas! nous le savons de bonne source, combien de thériaque ne s'est-il pas encore vendue depuis et malgré notre cri d'alarme jeté aux mères! et pas seulement de la thériaque, mais encore du sirop de pavot et autres drogues tout aussi dangereuses, poisons du corps et poisons des intelligences qui s'éveillent, dont la vente devrait être interdite aux pharmaciens, sans prescription du médecin.

Et pendant que bébé dort, que le père est à ses occupations, les mamans continuent à vaquer aux soins du ménage.

Suivons une mère modèle dans ces occupations que l'amour de son mari et de ses enfants poétise.

D'abord, toutes fenêtres ouvertes, elle a bien soin de défaire complètement les lits, de manière à ce que toutes les pièces puissent se bien aérer et se sécher, et ce n'est que lorsqu'elle s'est bien assurée que toute trace de sueur a disparu, qu'elle les refait avec soin. Puis, toujours les fenêtres ouvertes, elle brosse consciencieusement les planchers; remarque-t-elle que, pour une raison ou pour une autre, il y a une grande quantité de poussière, elle prend alors

Il voulut réagir, se défendre contre cet amour, cette passion qui, tout d'abord, lui parut une énormité.

Rien à faire, il était trop tard!

Les plus terribles combats se livraient en lui, et Dieu seul sait ce qu'il eut à souffrir.

Mais l'amour était plus fort que tout; le jeune homme eut beau faire appel à sa volonté, à son énergie, à sa raison, à tous ses autres sentiments, il dut se reconnaître vaincu. Il ne pouvait rien contre cet amour qui le tenait dans un état continu de fièvre et d'exaltation.

Et cela avait pu arriver!

Quoi, Henri Palmers, cet esprit loyal, aux pensées saines, ce fils qui avait toujours eu une admiration profonde pour son père, avait pu ouvrir son âme à une passion presque incestueuse!

Mais était-ce bien son âme et son cœur qu'il fallait accuser? N'était-ce pas plutôt la fièvre de son cerveau et de ses veines qui le brûlait et le rendait fou?

C'était tout réuni : l'âme et le cœur, le délire du cerveau et la fièvre des sens!

Henri souffrait d'autant plus qu'il était forcé de dissimuler, de se contraindre pour ne pas laisser pénétrer son secret.

Une après-midi, Mme Palmers et son beau-fils se trouvaient ensemble dans un petit salon où la jeune femme se tenait habituellement pendant les chaudes heures de la journée.

Henri était peut-être encore plus triste, plus sombre qu'à l'ordinaire.

Ils venaient de parler du marquis de Sarcey qui était venu faire une visite le matin, et de quelques-uns des jeunes gens avec lesquels Henri avait fait connaissance au déjeuner du marquis.

Mme Palmers étant restée silencieuse, ayant l'air de réfléchir, le jeune homme se leva avec l'intention de se retirer.

(A suivre.)

un peu de sciure qu'après en avoir fait, elle y t poussière ne s'e coups de brosse meubles et dans armée de son cl d'aller lui faire pas soumise à l milliers de peti appelées poussi que des fragme bois, etc.) dont santé, ou des a savants, bien p pas autre chose maladies qui de

Le broissage sement de par ménagère refe qu'elle respire bien propre, bi ment des pein

Lundi

dès les 2 heures Ville, le Conseil en location, par folle enchère, le la ville pour les Bulle, le 11 dé 827]

Mise

Lundi 19 bois préparés Combes, sav ions sapin, 120 9 billes orme et des miseurs à 10 mises commenc des Adoux, à E

Mercredi

dans la forêt 50 moules hêtre sapin, 60 billes nes, 50 carrons de branches et ses commencentée de la forêt L'inspecteur 828]

GRAINE

Gros Moutu Gruaux d Froment p Moitié Orges B Grand ch

Sous la

Confis

Plac RICH

Cadeaux

E

Derni

au prix d chimes à ce S'adresser res, au Pensi 814]

Mme

con advise l'honor environs qu' ville dans la confiserie. Elle se rec

Confis

Liquidatio d'articles po Noël et no Prix excep

A.

médec

sera à Chi

teurs qu'il est inutile
 rédacteur, l'assurance
 hypothécaire fribourgeoise,
 Le directeur :
 gué : L. MULLER

ÈRE

un de nos lecteurs, que
 ar les soins à donner en
 de publier le non moins
 re canton, il sera forte-
 res du barreau fribour-
 ent des infusions du Til-

AGRICOLE

é des vétérinaires vau-
 blée ordinaire à Lau-
 tres questions la loi sur
 les pertes du bétail
 ités ou péri de maladies
 dans la dernière cession
 es par la commission au
 ont en général pas été

FOYER

er.
 e.)
 aissés longtemps dormir,
 notre dernière Causerie!
 e ce bon sommeil que la
 fait descendre sur les
 grands, c'est une vraie
 ous les savons de bonne
 ne ne s'est-il pas encore
 tre cri d'alarme jeté aux
 la thériaque, mais encore
 drogues tout aussi dans
 s et poisons des intelli-
 la vente devrait être in-
 prescription du méde-

t, que le père est à ses
 continuent à vaquer aux
 èle dans ces occupations
 de ses enfants poétise.
 es ouvertes, elle a bien
 ent les lits, de manière à ce
 ent se bien aérer et se sé-
 qu'elle s'est bien assurée
 disparu, qu'elle les refait
 les fenêtres ouvertes, elle
 les planchers; remarque-
 ou pour une autre, il y a
 poussière, elle prend alors

re contre cet amour, cette pas-
 une énormité.

rd!
 ne livraient en lui, et Dieu seul

rt que tout; le jeune homme eut
 té, à son énergie, à sa raison, à
 dut se reconnaître vaincu. Il ne
 qu'il le tenait dans un état con-

esprit loyal, aux pensées saines,
 une admiration profonde pour
 n'âme à une passion presque in-

t son cœur qu'il fallait accuser ?
 de son cerveau et de ses veines
 u?

et le cœur, le délire du cerveau

us qu'il était forcé de dissimuler,
 s laisser pénétrer son secret.

almers et son beau-fils se trou-
 it salon où la jeune femme se te-
 nt les chaudes heures de la jour-

ore plus triste, plus sombre qu'à

marquis de Sarcey qui était venu
 de quelques-uns des jeunes gens
 fait connaissance au déjeuner de

e silencieuse, ayant l'air de rélé-
 eva avec l'intention de se reti-

(A suivre.)

un peu de sciure humide et ne commence à broser
 qu'après en avoir saupoudré les planchers. Et, ce
 faisant, elle y trouve deux avantages : d'abord, la
 poussière ne s'envolant point en tourbillons sous les
 coups de brosse, n'ira pas se déposer sur tous les
 meubles et dans tous les coins de l'appartement où,
 armée de son chiffon à poussière, elle serait obligée
 d'aller lui faire la chasse; ensuite, elle-même ne sera
 pas soumise à la nécessité dangereuse d'avaler ces
 milliers de petites parcelles presque imperceptibles,
 appelées poussière, et qui ne sont pas autre chose
 que des fragments de corps organiques (pierre, terre,
 bois, etc.) dont l'absorption est déjà nuisible à la
 santé, ou des animalcules, nommés *microbes* par les
 savants, bien plus nuisibles encore, puisqu'ils ne sont
 pas autre chose que les germes de presque toutes les
 maladies qui désolent notre pauvre humanité.

Le broyage terminé, la poussière enlevée soigneu-
 sement de partout où elle a pu se déposer, la bonne
 ménagère referme alors les fenêtres, et le bon air
 qu'elle respire, la satisfaction de voir son intérieur
 bien propre, bien rangé, la dédommagent déjà ample-
 ment des peines qu'elle a prises, sans compter cette

satisfaction, toujours si douce, du sentiment d'un de-
 voir accompli. Et puis, une certaine fierté s'empare
 d'elle; elle se réjouit que son mari rentre et constate
 combien tout est propre chez elle; combien sa « pe-
 tite femme » s'est donnée de peine. Malheur alors à
 ce mari, s'il n'a pas l'intelligence, si son cœur ne lui
 dit pas qu'il doit complimenter sa compagne : il n'est
 pas digne d'elle, ni des soins que celle-ci lui prodig-
 e certainement, car la femme bonne ménagère est
 généralement toujours bonne épouse et bonne mère.

Liquidation de Noël
 en étoffes pour vêtements de dames et messieurs.
 Garant. pure laine, double larg., qual. sup., à Fr. 1.15 le m.
 Nouveautés anglaises, > > > 1.45
 sont expédiées en tout métrage franco de port à domicile
 par la maison **Ettinger & Cie, Zurich.**
 P. S. Echantillons de toutes nos étoffes énormément
 bon marché par retour du courrier franco. [197]

Les abonnés à l'ÉTRANGER sont priés de re-
 nouer leur abonnement pour 1893 par l'envoi du
 montant, d'ici à la fin du mois, afin d'éviter une in-
 terruption dans l'expédition du journal.

Lundi 19 courant,
 dès les 2 heures de l'après-midi, à l'Hôtel de
 Ville, le Conseil communal de Bulle exposera
 en location, par voie de mises publiques à la
 folle enchère, le transport des balayures de
 la ville pour les années 1893 et 1894.
 Bulle, le 11 décembre 1892.
 Le Secrétariat communal. [827]

Mises de bois.
Lundi 19 décembre, on vendra les
 bois préparés dans la forêt cantonale des
Combes, savoir : 50 moules hêtre, 50 bil-
 lions sapin, 120 billes hêtre, 12 billes tilleul,
 9 billes orme et 10 billes érable. Rendez-vous
 des miseurs à 10 heures près du Châtelet. Les
 mises commenceront à 1 heure, à l'auberge
 des Adoux, à Epagny.

Mercredi 21 décembre, on vendra
 dans la forêt cantonale de **Bouleyres** :
 50 moules hêtre, 25 moules sapin, 26 bilions
 sapin, 60 billes hêtre, 2 billes érable, 25 chê-
 nes, 50 carrons, 180 lattes, 3000 fagots, 30 tas
 de branches et 84 poteaux de chêne. Les mi-
 ses commenceront à 9 heures du matin, à l'en-
 trée de la forêt, près de la tuilerie de Bulle.
 L'inspecteur forestier de la Gruyère :
 SCHENENBERGER. [828]

GRAINE & farine de LIN
 Gros son français écaillés.
 Mouture spéciale de maïs,
 Italie et Hongrie.
 Gruaux d'avoine, d'épeautre et d'orge,
 entiers et brisés.
 Froment pays comprimé 1^{re} qualité.
 Moitié
 Orge et avoines comprimées.
 Bouvre d'épeautre.
 Grand choix d'avoines blanches.
 GROS ET DÉTAIL
 Prix très réduits. [768]
 Sous la Croix-Blanche, à Bulle.

Confiserie Castella,
 Place du Tillou, BULLE
RICHE ASSORTIMENT
 POUR
Cadeaux de Saint-Nicolas
ET ÉTRENNES [777]

Dernière liquidation
 au prix de facture du dépôt de ma-
 chines à coudre et accessoires.
 S'adresser tous les jours, de midi à 2 heu-
 res, au Pensionnat, à Bulle.
P. Brunisholz. [814]

M^{me} Demillac,
 couturière, de Genève,
 avise l'honorable public de BULLE et des
 environs qu'elle vient de s'établir dans cette
 ville dans la maison de Mme Remy-Haffen,
 confiserie. [821]
 Elle se recommande par ses prix modérés.

Confiserie Berthoud,
 BULLE
 Liquidation complète d'un grand choix
 d'articles pour cadeaux de St-Nicolas,
Noël et nouvel an.
 Prix exceptionnels pour les revendeurs. [801]

A. DEMIERRE
 médecin-chirurgien-dentiste,
 à BULLE [191]
 sera à Château-d'Œx les 16 et 17 déc.

Dépuratif Golliez
 ou
SIROP DE BROU DE NOIX FERRUGINEUX
 préparé par Fréd. Golliez, pharmacien, à Morat. 18 ans de succès et
 les cures les plus heureuses autorisent à recommander cet énergique
 dépuratif pour remplacer avantageusement l'huile de foie de morue
 dans les cas suivants : **Scrofule, rachitisme chez les enfants, débilité,**
humeurs et vices du sang, dartres, glandes, éruptions de la peau,
feux au visage, etc.
 Prescrit par de nombreux médecins; ce dépuratif est agréable au goût, se digère
 facilement sans nausées ni dégoût.
Reconstituant, anti-scrofuleux, anti-rachitique par excellence pour
 toutes les personnes débiles, faibles, anémiques.
 Pour éviter les contrefaçons, demander expressément le **Dépuratif**
Golliez à la marque des Deux Palmiers.
 En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50; celui-ci suffit pour la cure d'un mois.
 Dépôts dans toutes les pharmacies. [748]

L'HELVÉTIA
 Compagnie suisse d'assurances contre l'incendie
 SAINT-GALL
 (Capital social : 10,000,000 de francs)
 se charge de toute sorte d'assurances contre l'incendie, à des primes
 fixes et modiques.
 Pour tous les renseignements possibles, s'adresser à :
 MM. Laidore BRAUD, officier d'état civil, Albeuve;
 Gratien DÉMATRAZ, officier d'état civil, Broc;
 J.-B. DEMIERRE, facteur postal, Bulle;
 Alfred COLLIARD, huissier, Châtel-St-Denis;
 Louis BUNTSCHER, secrétaire communal, Charmey (Gruyère);
 Firmin PHILIPON, Vuippens;
 Emile ECOPPEY, teneur de bâtiments, Villars-sous-Mont. [749]

Etablissement de crédit public
 de la ville de Fribourg annonce par la voie des journaux qu'il achète des actions de la
Caisse hypothécaire au cours de fr. 600, coupons compris.
 Nous croyons qu'il est de notre devoir d'avertir les actionnaires que ce prix de fr. 600
 est notablement au-dessous de la valeur réelle de ce titre. Le rendement ne
 sera certainement pas inférieur à celui de 1891.
Caisse hypothécaire du canton de Fribourg :
LA DIRECTION
 825] (H1697F)

Des **Potages** et du **Concentré** viennent d'arriver
 chez **Louis Kerber,** à Bulle. [58]

MAGGI
Poudre ferrugineuse
 du D^r méd. J.-U. Hohl,
 d'une efficacité sûre et éprouvée par une pratique de 40 ans
 contre la chlorose, manque de sang, irrégularités des menstrues, fleurs blanches, maladies du
 bas-ventre, maladies des femmes, affections et faiblesses nerveuses, insomnies, douleurs de tête,
 troubles de la digestion, suites de grandes fatigues et d'excès, états de faiblesse, etc., même
 dans des cas invétérés. Tout au contraire d'autres produits ferrugineux, elle n'est absolument
 nuisible à la digestion et peut être supportée facilement, même par les enfants. La véri-
 table poudre ferrugineuse du D^r méd. J.-U. Hohl n'est en vente qu'aux dépôts désignés ci-des-
 sous au prix de 1 fr. 55 cent. la boîte. Afin d'éviter des erreurs et des imitations, qu'on prenne
 note de l'adresse exacte du D^r J. U. Hohl's Sohn, Basel, et refuse toutes les boîtes qui
 ne sont pas munies de cette signature et où il n'y a que Dr J.-U. Hohl. Dans un endroit où il
 n'y a pas un dépôt, qu'on veuille s'adresser au dépôt général : P. Hartmann, pharmacie, à
 Steckborn. Dépôts : Estavayer, pharmacie PORCELET; Châtel-St-Denis, pharm. E. JAMBÉ. [672]

DENTISTE
A. COLLAUD, chirurgien-dentiste, a
 l'honneur d'informer le public qu'il sera à
 Bulle les 15, 16 et 17 décembre. [831]

Perdu :
 Mercredi, jour de foire, un portefeuille
 contenant un certain montant. Prière de se
 rendre contre récomp. au bur. du journ. [811]

Prière à nos abonnés et lecteurs, toutes les fois
 qu'un fait intéressant se passe dans leur commune,
 de nous le faire savoir de suite, par carte postale ou
 lettre.
 « La Gruyère » veut être l'amie de tous, et elle
 sera d'autant plus intéressante que tous ses lecteurs
 en deviendront, peu à peu, les collaborateurs.

Station météorologique fédérale de Marsens.
Thermomètre.

| | | | | | | | |
|---------|-----|-----|------|------|------|------|---------|
| Déc. | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | Déc. |
| 7 h. m. | 4,0 | 0,2 | 3,0 | -3,2 | -5,0 | -4,0 | 7 h. m. |
| 1 h. s. | 7,2 | 3,2 | 5,0 | 0,8 | -0,6 | -0,6 | 1 h. s. |
| 9 h. s. | 3,2 | 0,0 | -0,4 | -3,4 | -7,6 | -1,6 | 9 h. s. |

Hygromètre.

| | | | | | | | |
|---------|----|-----|----|----|----|----|---------|
| 7 h. m. | 86 | 101 | 95 | 90 | 85 | 80 | 7 h. m. |
| 1 h. s. | 82 | 103 | 85 | 80 | 75 | 82 | 1 h. s. |
| 9 h. s. | 90 | 101 | 90 | 83 | 80 | 90 | 9 h. s. |

Direction et force du vent.

| | | | | | | | |
|---------|----|-----|-----|----|----|----|---------|
| 7 h. m. | S° | SW° | SW° | W° | S° | S° | 7 h. m. |
| 1 h. s. | S° | S° | S° | S° | S° | S° | 1 h. s. |

(Pluie et neige.) **Pluviomètre.** (Neige fondue.)

| | | | | | | |
|--|---|-----|------|-----|---|-----|
| | — | 0,6 | 11,8 | 2,7 | — | 2,5 |
|--|---|-----|------|-----|---|-----|

LAINES-COTONS-FLEURS
 Couronnes mortuaires
 chez les **Seurs PROGIN**, en face de la Pro-
 menade, Bulle; marchandises de très bonne
 qualité, prix réduits. — On confectionne sur
 commande bas, chaussettes, gants, mitaines,
 bonnets, etc. [687]

Commerce de farines
 GROS ET DÉTAIL
Maïs moulu et semoule
 1^{re}s qualités.
Gruau d'avoine, griez de froment.
Gros son non moulu.
Avoine. — Blé comprimé.
Ch. Morel,
 Successeur de J. MOREL-BADOUX,
 588] Bulle.

CHOUROUTE
 de STRASBOURG et de BERNE
 GROS ET DÉTAIL
 chez **L. & C. Barrau,**
 vis-à-vis du Cheval-Blanc, à Bulle. [697]

Il est mille cas où une personne bien portante
 tout autant qu'un malade n'a instantanément
 besoin que d'une tasse de bon bouillon. —
 Ce but est merveilleusement atteint par le

Extrait de Viande
 VÉRITABLE
 à 15 cts
RATIONS
 Dans tous les magasins
 d'épicerie et de comes-
 tibles, drogueries et pharmacies.
 Brevet suisse N° 907 et 1950.
 246]

M^{me} Rosalie Python
 vient de s'établir comme sage-femme à
 Bulle, auberge de la Croix-Blanche.
 Diplôme de la faculté de Genève et auto-
 risée par la Direction de police du canton.
 Elle saisit cette occasion pour faire ses of-
 fres de service. [830]

A louer :
 Un joli appartement presque tout neuf.
 Entrée à volonté. Pour renseignements, s'a-
 dresser à Pierre RUFFIEX, Villarbene. [809]

A LOUER
 Jolie chambre meublée. — S'adresser
 au bureau du journal. [822]

GRANDE ÉCONOMIE
 par l'emploi du
Lactifère
Thorley,
 spécialement pour l'éle-
 vage et l'engraissement des
 veaux; celui-ci est, au dire d'agriculteurs
 expérimentés, bien meilleur que la « Lactina ».
 40 ans de succès! Prix : 3 fr. 50 le sac de 5 kg,
 équivalant à 90 litres de lait, chez **Joseph**
Moura, à Bulle. (H2800Q) [507]

Beau choix de cartes de visite
 à l'imprimerie de la Gruyère.

